

La justice et le système judiciaire

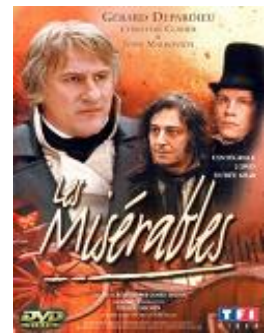
Les Misérables, série TF1, Jean Valjean sort de la prison

Extrait du scénario avec Gérard Depardieu dans le rôle de Jean Valjean et John Malkovich dans le rôle de Javert.

Javert: On va te donner des vêtements civils.

Valjean: Oui, ceux d'un forçat mort avant d'avoir purgé sa peine.

Javert: Eh bien, oui, la justice n'est pas riche.



L'organisation de la Justice en France

<http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/>

Ministère de la Justice

Mis à jour le 25/06/18

L'organisation des juridictions françaises repose sur plusieurs principes (droit d'appel, impartialité...) qui garantissent le respect des libertés fondamentales. Les juridictions se répartissent en deux ordres : un ordre judiciaire et un ordre administratif.

Les juridictions de l'ordre judiciaire sont compétentes pour régler les litiges opposant les personnes privées et pour sanctionner les auteurs d'infractions aux lois pénales.

Les juridictions de l'ordre administratif sont compétentes dès qu'une personne publique est en cause (une municipalité ou un service de l'État par exemple).

Pour veiller à cette séparation, le Tribunal des conflits a été institué. Il tranche les conflits de compétence entre les juridictions administratives et judiciaires.

La Justice en France

http://www.justice.gouv.fr/publication/plaquette_jef_organisation_fr.pdf

Document pdf, 54 pages.

Sans Justice, il ne peut y avoir de démocratie. En veillant à l'application des lois, la Justice garantit les droits de chacun. Ancrée dans ses principes fondateurs, tels l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance, la Justice a su s'adapter aux évolutions de la société. Une Justice plus protectrice, plus accessible et plus proche des citoyens

...

Sommaire :

1. L'histoire de la justice en France
2. Le Ministère de la Justice
3. L'organisation de la justice en France
4. L'administration pénitentiaire
5. La protection judiciaire de la jeunesse



Le fonctionnement de la justice française expliqué en quatre minutes

<https://www.youtube.com/watch?v=iqEsgj73Ef8>

Le Monde | publié le 27 avril 2018, vidéo, durée 03 :51

Une juridiction, un appel, un pourvoi en cassation, un conseil de prud'hommes... dans les multiples affaires qui font régulièrement l'actualité, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver entre tous ces termes.

Dans ce nouvel épisode, la série « Dessine-moi la société » met à plat l'organisation de la justice française.



Présentation de l'organisation de la Justice en France

<https://www.dailymotion.com/video/xhshwl>

Ministère de la Justice, 2011, vidéo, durée 05 :42

Attribut essentiel de la souveraineté de l'État, la Justice a une mission fondamentale, celle de veiller au respect des lois en garantissant les droits de chacun.

Cette animation présente l'organisation de la Justice en France : la séparation des ordres judiciaire et administratif, la distinction entre les affaires civiles et pénales, le droit d'appel...



Système juridique US / France

https://www.youtube.com/watch?v=yvLDaoa4_2E

Ina Société, Ina.fr, publié le 4 octobre 1995 et le 16 juillet 2012, durée 1 :52

Explication des principales caractéristiques du système judiciaire américain qui diffère du système français, notamment sur le recrutement des jurés. Des images d'illustration (de tribunaux) et des images d'archives (du procès OJ Simpson) alternent avec l'interview de Bradley L. JOSLOVE (en français), avocat au barreau de Washington. Il explique que les jurés sont soumis à tout un questionnaire pour s'assurer qu'ils n'ont pas de préjugés, qu'ils ne sont pas influencés par les médias, et évoque la difficulté de condamner aux Etats-Unis étant donné qu'il faut convaincre "au-delà d'un doute raisonnable". Images d'archive INA (Institut National de l'Audiovisuel).



La justice française est « à bout de souffle »

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/04/03/01016-20160403ARTFIG00027-la-justice-francaise-est-a-bout-de-souffle.php>

Le figaro.fr AFP, AP, Reuters Agences | Publié le 03/04/2016 | durée de la vidéo 08 :30

VIDÉO - Un peu plus de deux mois après sa nomination, le garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, dresse un constat sombre du système judiciaire français qui, par manque de moyens, est d'après lui «sinistré, en état d'urgence absolue».

«La justice est à bout de souffle. Le ministère n'a plus les moyens de payer ses factures», déclare le ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas dans une interview au Journal du Dimanche.

LE FIGARO .fr

